

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale, greffière-trésorière, que :

Les prévisions budgétaires 2023 ainsi que le Programme triennal en immobilisations seront adoptées lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles.

Cette séance sera tenue à la salle municipale située au 871, chemin Diotte à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, le <u>21 décembre 2022 à 19h00</u>. Veuillez prendre note que conformément aux exigences de la Loi, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires et le programme triennal en immobilisations.

Donné à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles ce 13ème jour de décembre 2022

Lvz Beaulieu

Directrice générale, greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant aux endroits désignés par le Conseil, le 13^{ième} jour de décembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13ième jour de décembre 2022.

z Beaulieu

Directrice générale, greffière-trésorière